



EN BREF :

- Mouche du chou : toujours une faible présence.
- Chenilles défoliatrices : le contrôle est bon, on commence à voir un peu plus de piérides du chou et de fausses-arpenteuses du chou.
- Thrips : surveillez-les!
- Limaces : reprise de leur activité.
- Maladies : nouveaux cas de hernie des crucifères, de nervation noire et de tache bactérienne ainsi qu'une légère augmentation des taches alternariennes.
- Cécidomyie du chou-fleur : on suppose qu'elle est encore active.

MOUCHE DU CHOU

Les observateurs nous rapporte toujours une faible présence d'œufs de mouche du chou dans les champs de crucifères. Tout comme la semaine dernière, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est la seule dans laquelle est signalée une légère hausse de la ponte. Des traitements insecticides sont en cours afin de bien protéger les jeunes plants de crucifères et les crucifères à racines tubéreuses de ce ravageur.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

La répression des chenilles défoliatrices ne cause pas de problèmes particuliers pour l'instant. Dans la plupart des régions, les populations de fausses-teignes des crucifères sont stables. Il y a aussi une forte présence de papillons de piérides du chou et on observe un nombre important d'œufs et de larves de ce ravageur dans certains champs de crucifères. Des interventions sont nécessaires à quelques endroits. Quant à la fausse-arpenteuse du chou, elle est davantage observée dans les secteurs autour de Montréal.

Demeurez vigilants dans le dépistage des chenilles défoliatrices. Souvenez-vous que vous obtiendrez de meilleurs résultats si vous intervenez dès que les seuils d'intervention sont atteints et si les chenilles sont petites! Aussi, il est très important de bien respecter les délais d'attente avant la récolte indiqués sur les étiquettes des insecticides homologués.

THRIPS

Les thrips font leur apparition dans plus en plus de champs de choux destinés à l'entreposage. Par contre, leur présence est encore faible. Comme le battage des céréales est débuté dans certaines régions, il faut

demeurer attentif. Les thrips étant très mobiles, ils pourraient déménager dans des champs avoisinants plus appétissants tels les champs de crucifères.

Les feuilles de chou endommagées par les thrips prennent un aspect rugueux et verruqueux. Les thrips peuvent survivre dans les pommes de chou entreposées et continuer à faire des dégâts tout au long de la période d'entreposage. Il est donc important de réprimer les thrips dès que les seuils d'intervention sont atteints et avant qu'ils ne pénètrent dans les pommes de chou. Par la suite, il devient très difficile de les atteindre dans leur abri.

Le bulletin d'information **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf03/b02cru03.pdf>) paru le 23 juin 2003 ainsi que l'avertissement **No 09** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a09cru04.pdf>) du 8 juillet 2004 vous donnent plus de détails sur ce ravageur et sur la stratégie d'intervention à adopter.

LIMACES

État de la situation

Des limaces font quelques dégâts en bordure de champs de crucifères situés dans les régions de Québec, de Lanaudière et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Description et dégâts

Les limaces se retrouvent surtout dans les champs où le sol demeure humide longtemps. Elles sont actives la nuit. Durant le jour, elles se dissimulent dans le sol ou sous les débris végétaux à la base des plants. Des traces visqueuses sont très caractéristiques de leur présence.

Les limaces grignotent les feuilles des crucifères en dents de scie et peuvent ne laisser que les nervures lors de fortes infestations. Elles peuvent aussi faire des dégâts sur les crucifères tubéreux en perçant les racines comestibles de ces crucifères. Tard en saison, on peut également les retrouver dans les pommes de chou et de chou de Bruxelles.

Dépistage et stratégie d'intervention

Inspectez bien les plants de crucifères à la recherche des symptômes caractéristiques de la présence de ce ravageur. Les pourtours de champ, les zones où les mauvaises herbes sont présentes ainsi que les baissières favorisent la présence des limaces et devraient être bien observés.

Voici quelques mesures à prendre pour minimiser l'impact des limaces sur les cultures de crucifères :

- Évitez de cultiver dans des champs qui demeurent humides trop longtemps ou qui sont mal drainés.
- Évitez d'implanter des crucifères sur des retours de prairies.
- Évitez d'implanter des crucifères dans des champs où de la matière organique non suffisamment décomposée aurait été appliquée.
- Évitez de cultiver dans des champs où un fort pourcentage de résidus végétaux seraient présents à la surface du sol.
- Travaillez le sol afin de permettre un assèchement plus rapide.
- Éliminez les abris potentiels des limaces : mauvaises herbes en bordure des champs, débris végétaux, etc.
- Laissez une bande de terre sans végétaux tout autour du champ afin de freiner l'activité des limaces.



L'application d'insecticides pour réprimer les limaces dans les cultures des crucifères est aussi possible. Voici les produits que vous pouvez utiliser :

- Le LANNATE TOSS-N-GO et le LANNATE L sont homologués **seulement dans la culture du chou de Bruxelles**. Ces traitements doivent être faits le soir.
- Le SLUGGO est un appât à base de phosphate de fer qui doit être appliqué entre les rangs et dans le périmètre du champ infesté. Ce produit est homologué dans les brocolis, choux, choux de Bruxelles et choux-fleurs.
- Vérifiez les étiquettes du LANNATE TOSS-N-GO, LANNATE L et du SLUGGO pour les doses spécifiques et les délais avant la récolte.

MALADIES

De nouveaux champs de crucifères sont atteints par la **hernie des crucifères**. L'apparition et le développement de ce champignon de sol sont favorisés lorsque les sols demeurent humides longtemps.

Pour limiter l'expansion de la maladie dans les champs atteints ou sa dissémination d'un champ atteint à un champ sain, il est important d'adopter quelques mesures préventives telles que :

- Évitez de travailler dans les champs lorsque les sols sont très humides.
- Nettoyez les instruments, outils et chaussures souillés de terre infectée.

De nouveaux cas de maladies bactériennes (**nervation noire et tache bactérienne**) sont encore signalés cette semaine. Tout comme pour la hernie des crucifères, les conditions humides sont propices au développement et à la propagation de ces pathogènes. Lorsque vos champs sont atteints par ces maladies, nous vous recommandons de :

- Limitez vos passages dans ces champs.
- Travaillez dans vos champs lorsque le feuillage est asséché afin de ne pas disperser la maladie plus loin dans ces champs.
- Terminez vos travaux journaliers par les champs contaminés afin d'éviter d'inoculer les champs sains.
- Nettoyez et désinfectez les équipements, outils et vêtements ayant été en contact avec des plants infestés avant de circuler dans les champs sains.
- Détruisez les mauvaises herbes de la famille des crucifères.
- Enlevez les quelques plants atteints si les foyers d'infestation ne sont pas trop importants et trop nombreux.
- Détruisez, déchiquetez et incorporez rapidement au sol les débris de culture infectés.

Les **taches alternariennes** sont en légère progression dans des champs de crucifères. Les périodes de mouillure prolongées causées par la pluie et des rosées s'étirant jusqu'à tard le matin sont propices à ces maladies. Les taches alternariennes peuvent affecter les feuilles, les inflorescences et les pommes des crucifères. Les choux destinés à l'entreposage peuvent être particulièrement touchés par cette maladie et ils doivent bénéficier d'une protection dès l'apparition des premières taches. La liste des fongicides homologués pour le contrôle des taches alternariennes (taches noires et taches grises) est disponible dans le bulletin d'information **No 01** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>) du 16 juin 2004. Veillez à bien respecter les délais d'attente avant la récolte de ces pesticides.



CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Cette semaine, nous n'avons malheureusement pas d'information concernant la cécidomyie du chou-fleur. Comme nous vous le mentionnions la semaine dernière, la grêle a fortement endommagé la parcelle expérimentale de brocolis située sur l'île de Laval (site reconnu infesté en 2003). Le site a donc dû être replanté. Par contre, les renseignements que nous avons nous permettent de supposer que la cécidomyie du chou-fleur est toujours active.

Collaboration :

Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome
Avertisseuse crucifères
Agro-Production Lanaudière inc.
741-A, rue Principale, St-Liguori (Québec) J0K 2X0
Téléphone : (450) 756-8183 - Télécopieur : (450) 756-0874
Courriel : apl@pandore.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – crucifères – 19 août 2004

